

FICHE D'INSCRIPTION

À REMPLIR LISIBLEMENT

SAINT RAPHAËL



NOM PRENOM GRADE

Adresse

Code Postal Ville

N° de licence

Date de naissance Sexe (M/F)

Adresse mail

Tél port Tél dom

Le professeur de judo sera responsable de l'enfant à partir du moment où l'enfant arrive dans la salle et uniquement pendant son cours.

DROIT A L'IMAGE En cochant cette case vous acceptez que l'image de l'adhérent puisse être utilisée et / ou diffusée à des fins promotionnelles par le Club ou l'Ecole de Judo (modalités disponibles sur demande ou sur le site)

NOUVEAUTÉ!

KIMONO ENFANT ADIDAS
AVEC LOGO BRODÉ
« ÉCOLES DE JUDO ... »

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »

☎ **06.73.24.31.51**

✉ franck_lefebvre@hotmail.fr

f Aram Judo Saint-Raphael

☎ Benjamin Darbelet : **06.63.4.18.69**

**3 COULEURS
UNIQUE
EN FRANCE !**



RÉSERVÉ AU CLUB

Comptabilité Panier Licence

Association Raphaëloise des Arts Martiaux

**POUR TOUS
À PARTIR DE 2 ANS**



**ÉCOLES DE
JUDO**
LEFEBVRE & DARBELET
SAINT-RAPHAËL



TARIFS ET FICHE D'INSCRIPTION

LICENCE + ADHÉSION AU CLUB OBLIGATOIRE
Par adhérent 76 €

Chèque à l'ordre de
ARAM Judo



COURS DE JUDO (Tarif dégressif famille)
1^{er} adhérent 180 € ou 3 x 70 €
2^{ème} adhérent 160 € ou 3 x 60 €
3^{ème} adhérent et + 120 € ou 3 x 45 €

Chèque à l'ordre de
ARAM Judo

BABY JUDO AVEC UN PARENT
Licence et adhésion 56 €
+ Cours 140 € ou 3 x 50 €

Chèque à l'ordre de
ARAM Judo

Possibilité d'échelonner le règlement en 3 chèques **remis à l'inscription** et selon les modalités suivantes :

- 1 chèque sera encaissé au comptant
- 1 chèque sera encaissé au 30 décembre
- 1 chèque sera encaissé au 30 mars

Le paiement en espèces est accepté
uniquement dans sa totalité
à l'inscription

Tout trimestre commencé est dû dans sa totalité.
Le paiement annuel ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Pour les mineurs : 1 ATTESTATION SANTÉ après avoir renseigné le QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (QS-SPORT) (1) relatif à l'état de santé du mineur si toutes les réponses sont « NON ». **OU** 1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins de six mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo.

Pour les majeurs : 1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins d'un an pour les nouveaux. **OU** 1 ATTESTATION SANTÉ dans le cas d'un renouvellement de Licence si la personne majeure est en mesure d'attester avoir répondu « NON » à toutes les rubriques du QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (1). Dans le cas contraire un CERTIFICAT MÉDICAL attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo en loisir ou en compétition datant de moins de six mois.

(1) Le QS-SPORT est strictement confidentiel et ne doit pas être remis au Club.
L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS POUR UNE INSCRIPTION EST DISPONIBLE EN SCANNANT LE QR CODE.



SAISON
2024 / 2025

INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNÉE

HORAIRES

À CONSERVER PAR LES PARENTS



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À SIGNER

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
BABY JUDO dès 2 ans Accompagné d'un parent				Baby Judo 16h45 à 17h15
MATERNELLES 3/6 ANS	Judo 17h10 à 18h00	Judo 09h45 à 10h30	Judo 17h10 à 18h00	Judo 17h15 à 18h00
PRIMAIRES 7/9 ANS	Judo 18h00 à 19h00	Judo 10h30 à 11h30	Judo 18h00 à 19h00	Judo 18h00 à 19h00
ADOS/ADULTES 10 ANS ET +	Judo 19h00 à 20h30		Judo 19h00 à 20h30	Préparation à la ceinture noire et Dans supérieurs 17h15 à 18h30 Préparation physique et cours de Judo 18h30 à 20h00

NOMBREUSES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS TOUTE L'ANNÉE

LES +

Stages pendant toutes les vacances scolaires, Tournois des Petits Samouraïs (compétitions entre nos 9 Ecoles de Judo et d'autres Clubs invités), spectacle de Noël, animation avec athlète de l'Equipe de France, passage de grades, gala de fin d'année, fête de fin de saison.

Art 1 :

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours ou à pénétrer dans le dojo pendant les séances.

Art 2 :

Les enfants seront changés dans les vestiaires et attendront calmement le début de leur cours dans le couloir ou le lieu prévu à cet effet.

Art 3 :

Les parents devront vérifier que les ongles des mains et des pieds soient propres et bien coupés afin d'éviter les griffures.
Pas de barrette en fer dans les cheveux ! Les cheveux doivent être attachés et relevés et il est recommandé de retirer les boucles d'oreilles ou de les protéger avec un sparadrap.
Un kimono propre est de mise.

Art 4 :

Une gourde ou petite bouteille d'eau à garder au bord du tatami afin d'éviter les allées et venues aux toilettes.

Art 5 :

Pour se rendre des vestiaires au dojo où aux toilettes, Il est obligatoire de porter des tongs ou crocs afin d'éviter de transporter les microbes des WC sur le tatami et de glisser.

Art 6 :

Le professeur est déchargé de la responsabilité des enfants dès la fin du cours. Les parents doivent venir chercher les enfants à l'heure ou prévenir en cas d'empêchement afin que nous les gardions à l'intérieur du dojo.

Art 7 :

Pour les plus grands, prévoir une petite trousse à pharmacie avec élastoplaste, bandage, pansements...

Art 8 :

Tout licencié au club s'engage à respecter le règlement intérieur et toute autre consigne verbale ou affichée, ponctuellement ou définitivement émanant du club et/ou de la mairie.

LE .

SIGNATURE .



FRANCE
JUDO

CLUB AFFILIÉ



06.73.24.31.51



franck_lefevre@hotmail.fr



Aram Judo Saint-Raphael



www.aram-judo.com



誠
SINCÉRITÉ

敬尊
RESPECT

友情
AMITIÉ

自制
CONTROLE DE SOI

勇氣
COURAGE

名譽
HONNEUR

謙虛
MODESTIE

禮儀
POLITESSE



FRANCE
JUDO

CLUB AFFILIÉ